

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BOURGOGNE, session 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BOURGOGNE, au titre de l'année 2024 :

Madame HELOIR Marie-Claire, maitre de conférences hors classe, présidente, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame STEINER Céline, ingénieur de recherche, experte, Université de Franche Comté, Besancon.

Monsieur FRAICHARD Stéphane, ingénieur de recherche, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur THOMAS Charles, maitre de conférences hors classe, suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Fait à Dijon, le 13/09/2024

Pour le Président de l'Université,
Le Directeur Général des Services,

Alain HELLEU